

La rentrayure a pour but de restaurer tapis et tapisserie pour redonner à ceux-ci leur aspect original. Les parties abîmées sont reprises à l'aide de nœuds et de tissage après l'exécution d'un dessin qui reconstitue le motif d'origine au besoin.

Ce travail s'effectue dans le respect de l'esprit de l'œuvre, des matériaux et des teintes : ce savoirfaire nécessite un excellent niveau de dessin ainsi qu'une solide culture artistique.

Ce métier requiert des qualités d'analyse, précision, patience, sens des couleurs et une très bonne acuité visuelle.

Le métier se décline sur deux options et donc 2 diplômes différents :

- CAP Rentrayeur option A : tapis
- CAP Rentrayeur option B : tapisseries

Déroulement de la formation



La formation du CAP Rentrayeur (option A et option B) dure 3<u>ans</u>. Les cours se déroulent de septembre à juin, à raison de 1 jour et demi par semaine au CFA. À La Bonne Graine, l'emploi du temps compte des journées de cours de 7 heures chacune, de 8h30 à 12h puis de 13h à 16h30.

Attention, La Bonne Graine est un externat et la pause du midi se fait en dehors de l'établissement, nous ne disposons pas de cantine et aucune salle n'est disponible durant la pause déjeuner.

Les CAP Rentrayeur (option A et option B), sont des diplômes d'état, qui répondent aux conditions du référentiel de l'Éducation Nationale, qui en est l'organisme certificateur. Vous vous présentez à l'issue de la formation à un examen ponctuel. Les diplôme répond aux codes RNCP1132 pour l'option A tapis et RNCP715

pour l'option B tapisserie, enregistrés auprès de France Compétence depuis le 30/05/75. La Bonne Graine s'occupe de votre inscription à l'examen durant votre dernière année de formation.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les apprenti·e·s savent monter une tapisserie ou un tapis sur le métier, recoudre les relais, faire une réparation avec rentrayage au fil.

Les techniques pour chaîner et tapisser une partie déchirée ou manquante en reproduisant le dessin d'après le style, poser un galon, apprêter et doubler, réparer les tapisseries mécaniques sont acquises.

Les connaissances en histoire de l'art, en histoire de la tapisserie et de ses styles apporte un complément indispensable à ses compétences technique et artistique pratique (maîtrise du dessin, des volumes, des couleurs).

Programme

Enseignement professionnel

Préparation de la fabrication et technologie générale.

Enseignement artistique

Arts appliqués et réalisation graphique Culture artistique et analyse formelle et stylistique Enseignement général *

Français Mathématiques - Sciences Histoire-Géographie Anglais

Le CFA ne propose pas de formation pratique ni de technologie de spécialité. Celle-ci se fait uniquement en entreprise : il est indispensable d'avoir un contrat avec une entreprise pratiquant la rentrayure de l'option choisie.

*Uniquement pour les personnes n'ayant pas obtenu un diplôme équivalent ou supérieur au CAP (niveau 3) avant la rentrée à La Bonne Graine. Les cours généraux auront sur une journée supplémentaire avant ou à la suite de la semaine de cours professionnels et artistiques.

Le programme détaillé matière par matière est disponible sur notre site www.labonnegraine.org

Pendant la formation

Durant toute la formation les journées à l'école sont partagées sont composées de cours théoriques , avec des travaux notés à l'aide de contrôles de connaissances.

Des devoirs à la maison seront à effectuer durant la formation.

Accès à la formation

Pré-requis

Une première formation de niveau 3 ou de niveau 4 dans les métiers du tissage ou de la tapisserie en siège ou en décor est vivement recommandée.



Coût de la formation

La formation est intégralement prise en charge par les OPCOs* et il n'y a ni de frais d'inscription ni frais de dossier. L'outillage et le matériel de dessin sera à prendre en charge à la rentrée.

Des aides pour vous faire rembourser ce matériel existent (voir fiche Aides et dispositions financières).

La Bonne Graine vous accompagne en proposant du matériel choisi par l'équipe.

Comment s'inscrire

Envoyez votre dossier de pré-inscription <u>complet</u> avec toutes <u>les pièces</u> demandées, même si vous n'avez pas encore trouvé votre entreprise.

Votre inscription sera terminée et effective lors de la signature d'un contrat d'apprentissage.

La pré-inscription permet à votre conseiller e de vous accompagner pendant vos recherches d'entreprise et pour la mise en place du contrat.

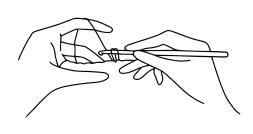
Les personnes en situation de handicap peuvent contacter Mme Hantaï (suzanne.hantai@labonnegraine.org) pour évoquer les possibilités d'aménagements.

*OPCO: organisme français agréé par l'État chargé d'accompagner la formation professionnelle.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée permettant de suivre une formation en alternance entre une entreprise et un CFA en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme. Le contrat est signé avec l'entreprise pour la durée de l'intégralité de la formation. La rémunération est calculée en fonction de l'âge et de la convention collective (fiche complète auprès de l'équipe et en ligne). Ce contrat donne donc le statut, les droits et les devoirs d'un e salariée de l'entreprise. Les formations dispensées à La Bonne Graine permettent également d'obtenir la carte d'Étudiante des métiers.

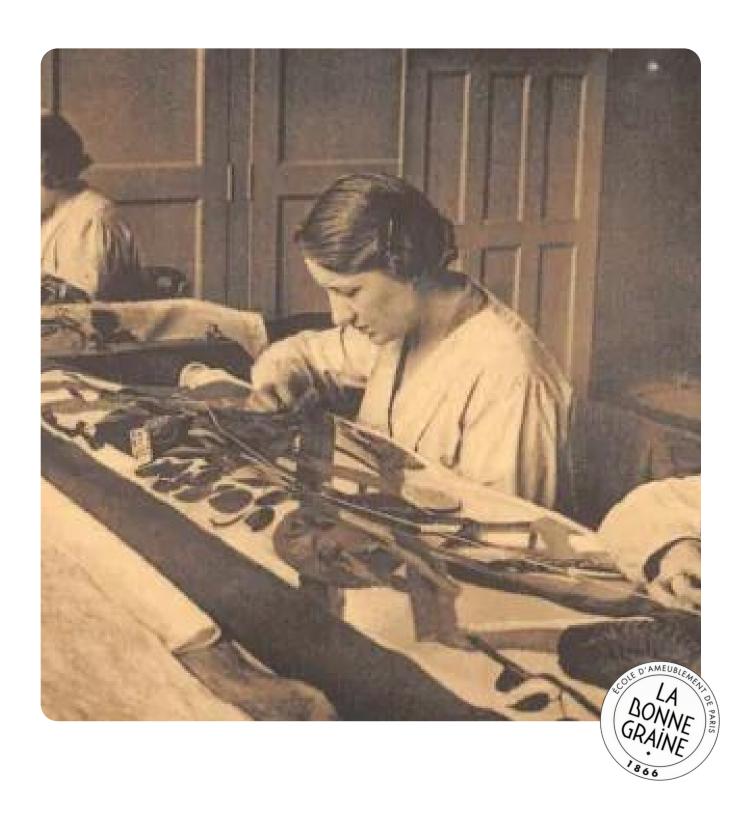
Cette formation concerne un public entre 16 et 29 ans révolus. La limite d'âge ne s'applique pas avec la reconnaissance de travailleur se handicapé e. (Des dérogations peuvent aussi s'appliquer avant 16 ans si la scolarité en classe de 3ème a été finalisée.)



Examen et diplôme

À l'issue de la formation les apprenti·e·s se présentent aux épreuves pratiques et théoriques de l'examen : il s'agit d'un examen ponctuel. Les épreuves se déroulent en partie à La Bonne Graine et en partie dans d'autres centres du rectorat. Les épreuves se déroulent en fin de dernière année.

Vous pouvez consulter tous les résultats aux examens sur notre site onglet École -> Résultats et statistiques.



Renseignements et contact

Conseillère d'éducation

Madame Suzanne Hantaï suzanne.hantai@labonnegraine.org 01 43 72 22 88 puis 1

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

Adresse

La Bonne Graine École d'Ameublement de Paris 200 bis, boulevard Voltaire - 75011 Paris